

AVRIL 2019

Sévérac



Rentrée septembre 2019
École La Garenne,
accueil périscolaire,
accueil de loisirs
Inscriptions ouvertes





Éditorial

Le printemps est là et avec lui un vent de renouveau semble souffler.

Bien évidemment nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour apprécier la nature qui s'éveille. Ne nous lassons pas de redécouvrir tous les ans les qualités bocagères de notre commune et les splendides paysages qu'elle nous offre.

De multiples animations diverses et variées sont proposées par nos associations, prenez le temps de les découvrir et de les apprécier! À l'initiative de celles-ci et de la municipalité, ce trimestre se conclura le 29 juin par le Forum des associations. Le programme vous est détaillé dans ce bulletin.

Une attention toute particulière est portée pour les espaces publics du centre bourg. Nous allons finaliser l'accessibilité, la réfection d'une cloche et le parvis de l'église ainsi que le mur de l'ancien presbytère. La mairie quant à elle va faire peau neuve à la fois pour être mieux identifiée et répondre à des exigences énergétiques. Ce bâtiment en effet, construit en 1976 entre les deux chocs pétroliers, ne bénéficie d'aucune isolation. Une Isolation Thermique Extérieure va être réalisée par l'entreprise HERVY.

Enfin, le « grand débat » vient de se conclure. Beaucoup d'attentes ont été exprimées. Certes, il y aura sans doute des déçus et quelques désillusions. Néanmoins souhaitons que des décisions soient prises pour que chacune et chacun d'entre nous trouve sa place dans notre société du 21^e siècle. La démocratie doit être respectée ainsi que notre devise républicaine, Liberté, Égalité et Fraternité pour toutes les femmes et tous les hommes de notre pays.

À plus court terme une échéance se profile devant nous. Nous sommes invités à nous exprimer, le plus grand nombre possible lors du scrutin des élections législatives européenne du 26 mai 2019. La construction de l'union européenne nous a assuré une stabilité et la paix depuis plus d'un demi-siècle. Pour autant d'autres défis majeurs s'ouvrent devant nous: défis climatiques, économiques et migrations de population pour ne citer que ces principaux. Que chacun s'exprime avec tout le discernement qui s'impose.

Très bonne lecture.

Le Maire, **Didier PÉCOT**



SOMMAIRE

Édito	2
Vie municipale	3
Vie scolaire	8
Vie intercommunale	9
Vie associative	10
Informations diverses	14

Distribution :
mairie de Sévérac

Directeur de publication :
Didier Pécot

Responsable édition :
commission information
et communication

Tirage : 850 exemplaires

Conception et impression :
imprimerie du Sillon à Savenay



Les échos du conseil municipal

de septembre à décembre 2018

N.B. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, dans leur intégralité, en mairie.

Approbation du rapport de la CLECT

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées portant sur la compétence GEMAPI - Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations et de la nouvelle attribution de compensation

Monsieur le Maire rappelle que la compétence GEMAPI a été transférée à la communauté de communes le 1^{er} janvier 2018 et qu'à compter de cette date, cette dernière dispose de 9 mois pour réunir la CLECT et proposer les modalités de transfert de charges entre les communes et l'EPCI.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le rapport de la CLECT en date du 6 septembre 2018 relatif au transfert de la compétence GEMAPI des communes à la Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
- et de retenir l'hypothèse suivante
 - Transfert total des charges GEMAPI, constatées au 31 décembre 2017, et correspondant aux participations aux syndicats SBVB et ISAC (opération neutre pour les communes)
 - Partage des charges nouvelles 2018 pour moitié entre les communes et la Communauté de communes.

Pour Sévérac le total des charges 2018 de 27 385,08 € passe à 32 8069,56 € pour 2019. *Adoptée à l'unanimité*

Subvention association

La commission présente la demande de subvention formulée par le club de basket ABC 3 Rivières et propose d'attribuer la subvention suivante : 1 500 €. *Adopté à l'unanimité*

Acompte subvention à l'association ABC 3 Rivières

Le Club de basket ABC 3 Rivières a fait une demande exceptionnelle d'acompte de subvention afin de pallier à un manque de trésorerie. La commission propose d'attribuer un acompte de subvention d'un montant équivalent à 60 % de la subvention attribuée en 2018, soit 900 €. Ce montant sera déduit de la subvention accordée en 2019. Par ailleurs, afin de permettre au club de retrouver une situation financière équilibrée, il est proposé exceptionnellement la mise à disposition de la salle polyvalente à titre gratuit au-delà des 3 réservations habituelles pour l'année 2019 dans le cadre de l'organisation d'actions d'autofinancement.

Enfin, il est fait part du souhait d'élaborer une convention de partenariat avec le club de basket.

Adoptée à l'unanimité des membres présents soit : 14 oui, 0 non, 0 abstention.
19h50 - Arrivée de Valérie Guillaume et de Franck Ladurelle

Convention de participation prévoyance

Le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire Atlantique a, décidé d'engager une consultation en vue de conclure une convention de participation avec un opérateur pour le risque prévoyance et pour le compte des collectivités et établissements publics lui ayant donné mandat. Suite à la diffusion de l'appel à concurrence cinq propositions ont été reçues et étudiées avec attention au regard des critères retenus. Les membres du comité technique départemental ont émis un avis sur les offres présentées lors de leur réunion du 23 mai 2018. Les membres du conseil d'administration ont décidé d'attribuer l'offre au groupement formé par l'assureur A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Risques garantis	Taux de cotisation	Niveau de garantie	Adhésion
Incapacité de travail	0,78 %	95 %	obligatoire
Invalidité permanente	0,35 %	80 %	
Décès	0,25 %	100 %	
Frais d'obsèques		1 PMSS	
total	1,38 %		
Perte de retraite	0,10 %	6 PMSS	facultative

Après délibéré, les membres du conseil municipal :

- décident de faire adhérer la commune à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est A2VIP et le gestionnaire COLLECTEAM
- disent que la cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base + Régime indemnitaire hors prime annuelle
- disent que la participation financière mensuelle par agent sera de 13 € brut sachant que le comité technique a été sollicité pour avis
- autorisent Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau

Monsieur VILLEQUENAU, Adjoint au Maire en charge des réseaux expose une synthèse de rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2017, qui est de bonne qualité selon les analyses réalisées par l'Agence régionale de Santé. Il est à noter une hausse de 50 % des impayés par rapport à l'année 2016. En moyenne la consommation des ménages est de 104 litres par jour et par personne. *Adopté à l'unanimité*

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Monsieur le Maire expose les éléments suivants :

La commune de Sévérac se situe géographiquement à la limite du périmètre d'intervention du SSIAD de Saint-Nicolas-de-Redon et du SSIAD de Pontchâteau. Le SSIAD de Saint-Nicolas-de-Redon qui intervient depuis 22 ans sur le territoire de Sévérac, fusionne à l'horizon 2019 avec le SSIAD de Sion-Les-Mines. Le point de départ de la tournée des infirmières se situe actuellement à 15 km de la commune. Avec l'agrandissement du périmètre d'intervention lié à la fusion des deux SSIAD, il est craint un éloignement du centre de soins infirmiers entraînant une diminution de l'accès au soin liée au coût financier et au temps de déplacement pour intervenir sur le territoire de la commune. Parallèlement, le SSIAD de Pontchâteau est spontanément identifié par les usagés comme le SSIAD de rattachement du fait de sa proximité géographique et du rattachement à la Communauté de communes de Pontchâteau Saint-Gildas. D'autant plus que les Sévéracais dépendent de l'APA Saint-Nazaire, tout comme le SSIAD de Pontchâteau, quand le SSIAD de Saint-Nicolas de Redon est rattaché à l'APA de Châteaubriant. Enfin, la démographie de la commune, mais aussi de façon plus générale du département, tend vers un vieillissement de la population, ce qui laisse penser une augmentation des besoins de services de soins à domicile. Ces éléments ont été discutés avec les 2 SSIAD concernés lors d'une rencontre en novembre. Il propose donc l'adoption d'une délibération de principe en faveur d'un rattachement au SSIAD de Pontchâteau, accompagnée d'ouverture de lits supplémentaires. Cette proposition s'inscrit dans une logique de cohérence territoriale, de bonne gestion et surtout dans un souci de service à la population. Cette demande sera déposée auprès de l'ARS.

Adoptée à l'unanimité des membres présents soit : 16 oui, 0 non, 0 abstention.

Nomination de représentants aux commissions intercommunales petit et grand cycles de l'eau

Suite la prise de compétence GEMAPI par la Communauté de communes Pontchâteau Saint-Gildas, les commissions communautaires « Eau potable » et « Assainissements collectifs » sont réorganisées comme suit :

- Commission Petit Cycle de l'eau : compétences Eau Potable et Assainissement non collectif et future compétence Assainissement collectif

- Commission Grand Cycle de l'eau : compétence GEMAPI

Dans le cadre de cette réorganisation, Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants appelés à siéger au sein de ces commissions. Il est proposé pour :

- Commission Petit cycle de l'eau :
 - Laurent Villequenault, Didier Le Chevallier
- Commission Grand Cycle de l'eau :
 - Didier Pécot, Anthony Fitamant, Didier Le Chevallier

Adoptée à l'unanimité des membres présents soit : 16 oui, 0 non, 0 abstention.

Convention avec la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) d'une durée de 4 ans, 2014-2017 est arrivée à échéance. Cette convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation du CEJ. Elle a pour objet de :

- Déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers
- Décrire le programme des actions nouvelles
- Fixer les engagements réciproques entre les signataires

Il propose de :

1. Inscrire au Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 :

- Les actions nouvelles suivantes :
 - ALSH Extra-Scolaire
 - Poste de coordination
- La poursuite des actions dans le domaine de la petite-enfance :
- ALSH périscolaire

2. Autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

Adoptée à l'unanimité des membres présents soit : 16 oui, 0 non, 0 abstention.

Devis

Les commissions présentent les devis suivants :

- Chauffage-eau électrique espace bar salle polyvalente - Sarl Rollais : 966,95 € TTC
- Ballon eau chaude mixte chaufferie salle de sport - Sarl Rollais : 3 075,30 € TTC
- Réalisation de 3 entrées rue Sainte Thérèse suite travaux trottoirs - Colas : 3 540 € TTC

Adoptés à l'unanimité

ADAP

- Mise aux normes d'accès Personnes à Mobilité Réduite : Chapelle de Madoux et Chapelle du Rocher à la Vache et de l'église - Lemée LTP : 30 270,34 TTC

Ce devis annule et remplace le devis ADAP 2017 adopté par délibération au conseil municipal du 10 avril 2018 d'un montant de 22 780,18 €. En effet, après consultation des services techniques et pour des raisons d'unité paysagère, il est proposé dans le nouveau devis de réaliser un enrobé plutôt qu'un bicouche.

Adoptés à l'unanimité des membres présents soit : 16 oui, 0 non, 0 abstention.

Sinistre périscolaire

- Réparation Accueil Périscolaire - Atelier du lieu : 3 978 €
- Note d'honoraires - Arest : 3 100 €

Ces devis sont réalisés dans le cadre de la réparation du sinistre de l'accueil périscolaire. Ils seront honorés sous réserve d'accord sur une clé de répartition des frais avec l'ensemble des corps d'état concernés.

Adoptés à l'unanimité des membres présents soit : 16 oui, 0 non, 0 abstention.



Désignation d'un délégué à l'Association de Maintien à Domicile de Guémené-Penfao - Sion-les-Mines

Le 19 décembre 2018, en Assemblée Générale Extraordinaire, la fusion des Associations de Maintien à Domicile de Guémené-Penfao et de Sion les Mines a été actée. Par ses statuts modifiés en A.G. l'A.M.D. Guémené-Penfao et de Sion-les-Mines intègre dans son Conseil d'administration un représentant de chaque commune desservie. Monsieur le Maire invite donc le conseil municipal à désigner un délégué.e qui sera membre de droit pour la durée de son mandat électif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Fabienne BOUGOIN au titre de déléguée auprès de l'A.M.D. Guémené-Penfao - Sion-les-Mines.

Vente de terrain - lot n° 8 lotissement le Bois II

Le précédent acquéreur s'étant désisté, le lot n° 8 du lotissement, situé 2 chemin de l'Orée du Bois, a été reproposé à la vente. Monsieur et Madame DUCHATEL Didier et Marie-Françoise se sont portés acquéreurs de ce lot n° 8, dont le prix a été fixé à 27 090 € TTC. Le montant HT de ce terrain s'élève à 22 769,04 €. La TVA sur marge calculée à partir du prix d'acquisition du terrain (9 967,46 € / 5 154 m² lotis) s'élève à 4 320,96 € pour cette parcelle de 602 m². Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir approuver cette vente et l'autoriser à signer tout acte relatif à cette affaire. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions et charge Monsieur le Maire de le représenter.

Plan Local d'Urbanisme

La Commune s'est engagée dans une procédure de révision du PLU (se référer au bulletin d'octobre 2018). À ce jour, vous trouverez ci-dessous, un planning prévisionnel de cette procédure.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU P.L.U.* • Planning prévisionnel



* P.L.U. : Plan local d'Urbanisme • ** P.A.D.D. : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Nous vous informerons au fur et à mesure des phases d'évolution.

Mutuelle Communale

Suite à la délibération du conseil municipal de décembre et en accord avec le Centre Communal d'Action Sociale, la Municipalité de Sévérac, en collaboration avec le groupe AXA France, souhaite donner à ses habitants, la possibilité de souscrire une assurance santé complémentaire. Cette opération appelée OFFRE MUTUELLE COMMUNALE, est proposée aux habitants de Sévérac, à des conditions tarifaires très attractives portant

sur l'effet de groupe. Le seul critère d'adhésion étant d'avoir sa résidence sur la commune. À cet effet, nous vous invitons à une réunion d'informations animée par Monsieur Sébastien GILLARD, Inspecteur Conseil AXA, Epargne et Prévoyance, 06 84 56 82 46, le **jeudi 25 avril 2019, à 18 h 00, à la salle des fêtes** à l'issue de laquelle un cocktail sera servi.

Annie Lanio, Adjointe aux affaires sociales

Sévérac, pensons nos déplacements

Résultat de l'analyse

A l'occasion de la révision du PLU, et du projet d'aménagement de notre bourg, nous avons souhaité vous solliciter pour mieux connaître vos besoins et attentes en termes de déplacements. La commune a fait appel aux services du Département pour mettre en place un questionnaire que vous avez tous reçu, soit par le biais du bulletin municipal d'octobre 2018, soit par le site Internet. Ce questionnaire était à remplir pour fin novembre.

À la clôture de la période de consultation, 54 questionnaires

ont été remplis. Malgré ce chiffre restreint les réponses sont cohérentes entre elles et dégagent des besoins et attentes communs. Ce document en propose une première analyse et des pistes de travail qui seront étudiées dans le cadre de la révision du PLU ainsi que dans l'aménagement du bourg pour faciliter et sécuriser vos déplacements. La synthèse complète est disponible en mairie et sur le site Internet dans la rubrique "Projet de la commune".

Régine Pérouze, Adjointe en communication

Histoire de cloches

Depuis quelque temps vous avez peut-être entendu les cloches sonner de façon inhabituelle ?

En effet nous venons de procéder à un exercice assez périlleux qui consistait à descendre une cloche pour réparation, suite à une fêlure du cerveau de celle-ci. La société Bodet qui assure la maintenance, a transporté cette cloche sur le site de Trémentines (49) pour effectuer les travaux de remise en état. Nous espérons son retour dans notre clocher de Sévérac pour les fêtes de Pâques.



Franck Ladurelle
Adjoint aux services techniques

Borne de recharge pour véhicules électriques

Depuis le 7 janvier 2019 une tarification unique est mise en place dans les régions Pays de Loire et Bretagne (sauf le Morbihan).

Point sur les déploiements :

- 182 bornes mises en service à fin octobre 2018 dont 8 rapides
 - 1 h 30 : durée moyenne de recharge sur les bornes normales
 - 20 minutes : durée moyenne de recharge sur les bornes rapides.
- Les nouvelles plaquettes d'information 2019 sont disponibles en Mairie.

Bonne route...



Laurent Villequenault
Adjoint

Sévérac végétalise le cimetière

Depuis 2012, la commune s'est engagée dans une démarche « Zéro Phyto », progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires est réduite. Une pratique qui deviendra obligatoire en 2020 à l'échelle nationale.

Dans ce cadre, la commune procède à un test de végétalisation de certaines allées du cimetière. Vous l'avez déjà peut-être remarqué, les allées secondaires sont en cours d'engazonnement. Des plantations entre les tombes sont prévues pour cette année.

Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- **Embellissement du cimetière**
 - Fleurissement diversifié
 - Un lieu plus propice au recueillement
- **Facilité d'entretien**
 - Une couverture végétale propre
 - Suppression du désherbage manuel
 - Remplacement du désherbage par une tonte
- **Respect de l'environnement**
 - Suppression des produits phytosanitaires
 - Protection de la santé des usagers
 - Préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau



Des panneaux dans le cimetière vous indiqueront les zones test en cours de végétalisation. Merci de bien vouloir être vigilant et de ne pas désherber ou gratter autour des tombes dans ces zones. L'équipe du service espace vert reste à votre écoute pour répondre à vos questions.

Ensemble, changeons notre regard.

Principales plantes tapissantes sélectionnées :



Helxine



Sagine



Thym-serpolet



Sedum



Eperviere



Changement aux services techniques

De 1980 à mars 2019, vous avez forcément côtoyé un des visages les plus connus de Sévérac, celui de Joël Marchand. Après 39 ans de bons et loyaux services, où la population a bénéficié de son savoir-faire dans beaucoup de domaines (voirie, bricolage, peinture, etc.), il est venu pour lui, le temps de faire valoir ses droits à la retraite, en quittant ses fonctions le 8 mars 2019. L'équipe municipale le remercie pour son travail effectué et lui souhaite une bonne et heureuse retraite.

Franck Ladurelle
Adjoint aux services techniques



Renforcement et sécurisation de la ligne 20 000 Volts sur la commune de Sévérac

En mai 2015, ENEDIS avait fait part à la Commune de Sévérac de sa volonté de renforcer et d'enfouir la ligne 20 000 Volts partant du poste source situé au Rocher à la Vache jusqu'à la limite de la Commune de Fégréac (Pont-Miny) en passant par le bourg. D'un commun accord et pour éviter des travaux trop importants risquant des dégradations sur la voie douce du bourg, nous avons décidé de repousser ces travaux en 2018-2019 se prenant le temps de la réflexion pour assurer des travaux impactant le moins possible la voie douce.

En avril 2018 les travaux ont débuté par des forages afin de limiter les traversées de chaussées notamment de la Noue de la boulangerie au parking du Stade et du terrain rue de la Gagnerie au parking de la Résidence des Landes du Bourg. De juin à octobre 2018, des travaux de terrassement ont eu lieu pour la pose de transformateurs.

En février et mars 2019, les travaux dans le bourg ont été effectués (creusement tranchée et passage de câbles) du passage à niveau au parking de l'église.

La mise en service est prévue en 2020 et la dépose des lignes aériennes en 2020-2021. Tous ces travaux sont financés entièrement par ENEDIS.

Ce renforcement et cet enfouissement ont pour but d'améliorer la continuité de service en cas de coupure de courant.

À LOUER

Appartement T2
pour personnes âgées
Renseignements en mairie

Lotissement Le Bois II

4 lots restent disponibles à la commercialisation.
Renseignements en mairie.

N° de lot	Surface	Prix TTC
2	476 m ²	21 420 €
3	475 m ²	21 375 €
5	564 m ²	25 380 €
7	534 m ²	24 030 €

45 € TTC/m²



LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Espace vert
- Voirie
- Circulation douce
- ▲▲▲ Entrée de lot positionnement imposé
5m de largeur x 5 m de profondeur
- ▲▲▲ Entrée de lot, positionnement libre
5m de largeur x 5 m de profondeur
- Candélabre

Quoi de neuf à La Garenne ?

Les élèves de CE1/CE2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine de Pontchâteau au premier trimestre. Les CP en ont profité de janvier à mars. Les GS s'y rendront de mars à début mai. Les classes de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque intercommunale pour y emprunter des livres, mais aussi pour bénéficier de lectures ou d'animations.

Les CE1/CE2 ont commencé la préparation du permis piéton avec la brigade de protection des familles. Les CM1/CM2 ont eux commencés la préparation au permis internet avec cette même brigade.

L'association « La P'tite Idée » a proposé aux élèves de participer à l'exposition de peinture, photographie et calligraphie les 30 et 31 mars prochain. Les classes d'élémentaire ont accepté l'invitation. Après leur venue, les élèves rédigeront un court texte pour exprimer leur ressenti sur une réalisation.

Un projet cirque aura lieu en juin prochain. Le chapiteau de la famille Rech sera installé pendant toute une semaine, du 14 juin au 22 juin, à côté de l'école. Durant cette semaine, les enfants découvriront et pratiqueront les arts du cirque et



prépareront un spectacle qui se déroulera le samedi 22 juin. Ils pourront ainsi développer leur sens artistique, la maîtrise de soi, la connaissance des possibilités corporelles, l'imagination et la faculté d'intégration à un groupe. Ces professionnels du cirque proposeront un spectacle le vendredi 21 juin. Cette action sera financée pour moitié par la mairie et pour l'autre moitié par l'Amicale Laïque de Sévérac. Ce spectacle sera ouvert à tous !

Pour contacter l'école, nous vous rappelons les coordonnées :

- par téléphone 02 40 88 78 51
- ou par mail ce.0440932z@ac-nantes.fr.

Pour rappel, la directrice étant déchargée de sa classe le vendredi, il est plus aisé de joindre l'école le vendredi.

Le service Enfance a connu des évolutions

Nous tenions avant tout à remercier les familles d'avoir su s'adapter aux nouvelles mises en place, en particulier le portail familles. Ce nouvel outil permet aux familles de retrouver des informations et de gérer les inscriptions en ligne des services de restauration scolaire, du périscolaires et de l'accueil de loisirs. Malgré certains contretemps, l'organisation du service s'en trouve améliorée et nous ne manquerons pas bientôt de faire appel à vos remarques sur ces mises en place.

Cette nouvelle année a démarré quant à elle doucement pour les vacances d'hiver, avec le beau temps qui nous a permis d'aller nous promener au parc de Branféré et bien sûr de bricoler également toutes choses sur le thème du Marsupilami.

Nous rappelons aux familles que tous les souvenirs des activités peuvent se retrouver sur le nouveau blog mis en place : codes et accès sur demande au service.

Enfin, nous espérons beaucoup d'enfants pour les prochaines



vacances de Printemps qui se profilent déjà autour de rencontres avec l'équipe et les enfants de Sainte Reine de Bretagne. Vous pourrez retrouver le programme en mairie, sur le site internet de la commune et le portail famille.

Toute l'équipe du service Enfance

Inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2019-2020

Dorénavant les inscriptions se feront en ligne dès le 6 mai prochain. Il n'y aura donc plus aucun dépôt de dossier papier en mairie.

En effet, la Région met en place une tarification unique pour tous les usagers transports scolaires en Pays de la Loire avec la

gratuité à partir du 3^e enfant et plus (tous transports confondus : scolaires, lignes régulières, train).

Renseignements auprès de Laure MORICE, service transport Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois au 02 40 88 25 27



Bibliothèque intercommunale

02 40 88 73 23 - biblioseverac@cc-paysdepontchateau.fr

Cuisine

La bibliothèque propose plusieurs animations autour de la cuisine au premier semestre 2019.

Frédéric Vaillant, restaurant le Relais Saint Clair à Guenrouët, a présenté une animation autour de la découverte du chocolat, le mercredi 20 février à 15h30. L'association La Carrière de Fégréac a proposé une Lecture gourmande théâtralisée le mercredi 13 mars à 19h30. Florence Gaillot de la ferme de Ker Madeleine de Saint-Gildas, anime un atelier « Goûter fait maison » le mercredi 10 avril. Et voici les prochaines dates de la nouvelle animation régulière, « Des recettes plein la tête », proposées par la bibliothèque à 18h00.

- Vendredi 29 mars : apéro dînatoire
- Vendredi 24 mai : les entrées

Avis aux gourmand(es), dégustation et échange de recettes. Toutes ces animations sont gratuites, pensez à réserver à l'avance.

Bande dessinée

Au mois de janvier, la bibliothèque a mis à l'honneur la bande dessinée avec l'exposition « Le laboratoire de la bande

dessinée » prêtée par la Bibliothèque Départementale. Exposition réalisée avec la collaboration de Thierry Murat, Régis Lejonc, Riff Reb's et l'album « La carotte aux étoiles » paru aux éditions La Gouttière. L'exposition est interactive et explique les codes de la bande dessinée de façon simple et ludique. Toutes les explications sont suivies d'exercices et de jeux. Le monde de la bande dessinée accessible à tous ! Le salon de BD annuel de Saint-Gildas-des-Bois a lieu le samedi 23 mars à la salle des petits moulins.

Science

Aux mois de mars et avril, l'exposition « La science a du goût » fait découvrir les mécanismes physiologiques du goût et les avancées scientifiques en nutrition. Elle propose un parcours ludique et interactif, de la bouche jusqu'au cerveau. Deux chercheurs de l'INSERM animeront un atelier avec des classes.

Petite Enfance

Au mois d'avril, la bibliothèque invite Cara Zimmer lors d'une séance avec le Relais d'Assistantes Maternelles. Au

programme : jeux de doigts, comptines anglaises pour les tout-petits.

Pratique

Le prêt de livres pour les moins de 18 ans est gratuit. La cotisation annuelle est de 11 € pour le premier adulte inscrit et gratuit pour le conjoint. La bibliothèque de Sévérac, comme toutes les bibliothèques du réseau, est équipée d'une boîte de retour de livres. Située à l'entrée elle permet aux usagers de rendre leurs documents 24h/24.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Portail du réseau des bibliothèques :

<http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr> pour être informé des horaires d'ouverture des bibliothèques, savoir le nombre de prêts en cours sur sa carte, effectuer des réservations, connaître les animations proposées sur le réseau.

Un livret présentant toutes les animations du réseau des bibliothèques du premier semestre 2019 est disponible sur demande.



Expo Photos du 11 mars au 10 mai

à découvrir dans les neuf communes de l'intercommunalité

Passionné d'art, le photographe Nantais Lucas Perrigot nous invite à découvrir son travail au travers une cinquantaine de clichés dédiés à la danse.

Projet culturel de territoire

Le saviez-vous ?

« **Le corps en mouvement** » s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de Territoire. Il s'agit d'une démarche partenariale proposée par le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Ce dernier a pour objectif principal d'accompagner les territoires à imaginer et à structurer un projet culturel partagé afin de faciliter l'accès à la culture et d'encourager les pratiques artistiques et culturelles.

Fin 2018, l'intercommunalité et les communes ont engagé une phase de

diagnostic de l'offre et des acteurs culturels, qui mènera à la définition et à la mise en place d'un plan d'actions culturelles.

C'est pour nourrir cette réflexion que la première phase du projet « le corps en mouvement » a été imaginée par les communes, l'intercommunalité et les acteurs culturels locaux, à travers des actions de sensibilisation. La phase n° 2 du projet est à l'étude pour l'année 2019-2020 et vous réservera plein de surprises !

Programme d'Intérêt Général

Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique et pour le maintien à domicile, un programme « Habiter mieux » est relancé et s'adresse aux particuliers à revenus modestes. Des permanences mensuelles auront

lieu : le 2^e jeudi du mois à Saint-Gildas-des-Bois, le 4^e jeudi à Pontchâteau.

Renseignements :

Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois,
02 40 45 07 94.

Téléassistance

Vivre à domicile en toute sécurité

Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.

2 formules d'abonnement... adaptées à vos besoins :

- **Formule classique** à 20,08 € TTC/mois : écoute et système d'alerte, terminal d'assistance, bouton d'alerte en pendentif, bracelet et poire d'appel, détecteur de fumée connecté, détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique, accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien (livraison de courses, médicaments, transport pour un rendez-vous médical, travaux de sécurité dans votre logement...). Les frais d'intervention d'un prestataire restent

à la charge du demandeur après validation d'un devis.

- **Vous n'avez pas de ligne téléphonique fixe ?** Bénéficiez de la formule classique à l'aide d'un boîtier sans fil, sans souscrire à un abonnement de téléphonie fixe, pour 25 € TTC/mois, ou Formule mobile avec géolocalisation pour appel d'urgence, appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches préprogrammables en façade et possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques à 25 € TTC/mois.

Des brochures sont disponibles à l'accueil de la mairie - retrouvez tous les services et les aides disponibles sur :

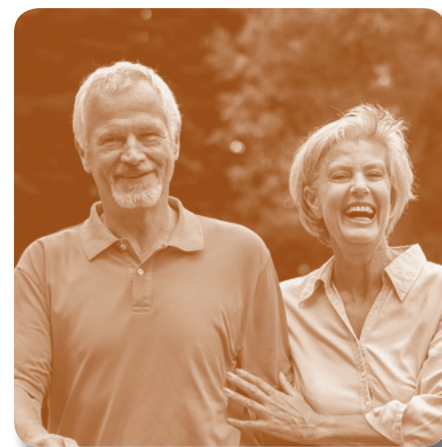
loire-atlantique.fr/bienvieillir

Club des Toujours Jeunes

Après notre assemblée générale du 12 janvier 2019 suivie de la galette des rois, le club a repris ses activités avec les premières rencontres du concours de belote inter-clubs. Cette année une équipe de notre club a remporté le premier prix pour 2 tournois, félicitations à elle. Le 3 février notre vide-greniers a été un vrai succès, merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite. Notre première sortie a été pour le repas dansant « jarret de porc » le 6 février suivi le lendemain par notre premier repas du jeudi avec 34 participants. On peut déjà retenir des dates : le samedi 25 mai, repas de la fête des mères, le 12 juin 2019 « Étonnante Vilaine » croisière en bateau péniche, déjeuner puis circuit panoramique en autocar ; en octobre le 17 de nouveau le déjeuner dansant « La marmite de la mer » sur l'Île d'Arz ; on peut déjà s'inscrire ! Sans oublier notre participation au vide-greniers organisé en commun avec l'Amicale Laïque de Sévécac le 2 juin 2019.

Renseignements :

02 40 66 59 95 / 02 40 01 44 38



Forum des associations 29 juin 2019

Comme tous les ans, en fin d'année, nous avons eu une rencontre avec toutes les associations de Sévérac, et ceci dans le but d'établir le calendrier des fêtes 2019. Lors de cette réunion, nous avons décidé, avec un très grand enthousiasme, de renouveler une manifestation très enrichissante pour notre commune qu'est le Forum des Associations. Tous à vos agendas pour réserver cette journée, qui se déroulera donc le 29 juin 2019 de 10h00 à 17h00 à la salle polyvalente, avec restauration et bar sur place.

Voici le programme de la journée dont l'animation sera assurée par Loïc Jouan

Matin

- 10h00 : ouverture du Forum avec présentation du programme de la journée
- 10h45-11h00 : théâtre d'enfants présenté par M^{me} Chollet (Association P'Tite Idée)
- 11h00-11h15 : séance de Gym Animée par Marine Lelièvre



- 11h15-12h00 : basket animé par ABC 3Rivières
- Pause Déjeuner (12h00 à 14h00)
Restauration et bar sur place assurés par les associations Foot et Moto Cross (sandwiches, saucisses, merguez, frites, etc.)

Après-Midi

- 14h00-15h00 : foot
- 15h00-15h15 : théâtre d'enfants présenté par M^{me} Chollet (Association P'Tite Idée).
- 15h30-16h30 : volley

Astronomie sur toute la journée

Nous aurons également sur la journée

un stand de **Vélo Électrique** (essais possibles). Tout au long de cette journée, chaque association se fera un énorme plaisir de vous accueillir, en vous présentant l'ensemble de ses activités, et de prendre également de nouvelles inscriptions. Espérant vous retrouver très nombreux lors de cette journée du 29 juin 2019 pour ce forum à la salle polyvalente (le nouveau petit Guide 2019 sera disponible). Régine Pérrouze (Adjointe au maire en communication) ainsi que l'ensemble de l'équipe associative de Sévérac, et de la commission communication.

Amicale Moto Club de Sévérac 1984-2019 : 35 ans rendez-vous les 4 et 5 mai

2019 est un grand millésime pour l'AMC Sévérac. En 1984, une bande d'enragés déterminés et motivés crée l'Amicale Moto Club Sévérac : AMCS. En 2019 des jeunes dynamiques et tous aussi motivés perpétuent l'aventure avec le soutien et l'aide des « moins jeunes ». L'AMCS est partenaire important dans le monde du Moto cross, en moto et en quad. Tout d'abord régionalement engagée dans le championnat de Loire-Atlantique. L'AMCS est toujours affiliée UFOLEP mais aussi FFM, qui permet aux pilotes de participer à des championnats supplémentaires et plus étoffés. L'AMCS est présente nationalement en CFS championnat de France des Sables moto et quad. L'AMCS sera aussi présente internationalement en 2019, 12 heures de la Chinelle en Belgique. L'AMCS est admirée et reconnue aussi grâce à son

« École de Conduite ». Elle est dirigée de main de maître par des pilotes du club formés et agréés, sportivement et pédagogiquement. Initiation des tous jeunes en 50, 65, 85 cm³, débutants 125 cm³. Les stages ont lieu le dimanche matin, 1 à 2 fois par mois en début d'année. L'AMCS organise et supervise des Entraînements pour les plus confirmés aux mêmes dates que les stages « École de Conduite », l'après-midi, ouvert au public. L'AMCS vous réserve des surprises pour le Moto-cross des 4 et 5 mai où vous pourrez découvrir les nouveautés 2019 : infrastructures, confort spectateurs et bénévoles, embellissement circuit, poste et abords, belvédère sécurisé, plus d'autres surprises qui doivent le rester jusqu'au samedi 4 mai. L'AMCS est aussi admirée et enviée par les autres clubs et spectateurs par le nombre important de bénévoles



fidèles et motivés. N'oublions pas non plus les agriculteurs et propriétaires de terrains attenants. L'AMCS félicite et remercie les champions 2018 qui ont porté haut les couleurs du club : Fabien Pinard 3^e en quad UFOLEP 44, Ervan Gendrot 4^e en quad FFM Pays de Loire, Émilien Guilbaut 3^e en moto 250 A UFOLEP 44, Anthony Guéris 4^e en moto 250 A UFOLEP 44, Olivier Bouyer 1^{er} en 250 B UFOLEP 44. Mention particulière à Erell Boullouard 2^e en FFM catégorie féminine.

Pour le bureau AMCS Yves Gergaud



DONNER MON SANG, à quoi ça sert ?



Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, **les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour**. Et ce chiffre a tendance à augmenter... En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins

chroniques (maladies du sang et cancers). Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

L'utilisation des produits sanguins : selon une enquête nationale sur les receveurs de produits sanguins, menée par l'EFS, les maladies du sang et les cancers demeurent les pathologies les plus consommatrices de produits sanguins : elles concernent près de la moitié (47 %) des patients transfusés. Les interventions chirurgicales concernent quant à elles un peu plus du tiers (35 %) des patients transfusés. Cette étude a également révélé que 80 % des produits transfusés sont des globules rouges, que 52 % des transfusions sont programmées et que l'âge moyen des receveurs est de 65 ans. Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation

des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue. **Durée de vie des produits sanguins : 5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges, 365 jours pour le plasma.**

Le nombre de dons varie avec les saisons : À certaines périodes de l'année, les dons sont moins nombreux, ce qui entraîne fréquemment une diminution des réserves de produits sanguins, alors que les besoins des malades restent importants. Les mois de décembre et janvier avec les vacances de Noël et les épidémies de grippe constituent un moment particulièrement sensible pour les réserves de l'EFS. C'est aussi le cas de juillet et août, en raison d'une offre de collecte moins importante. Or, en septembre, la rentrée signe la reprise d'une activité hospitalière soutenue (opérations programmées...), et donc, dans le même temps, une hausse de la consommation en produits sanguins.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles lors de notre prochaine collecte le 16 mai prochain ou au forum des associations le 29 juin.

La P'tite idée

Quel hiver ! Un spectacle de théâtre d'improvisation avec deux compagnies remarquables en février, une soirée de jazz avec trois formations en mars, une exposition réunissant plus de 20 artistes peintres, photographes et calligraphes et, le samedi 7 avril, une sortie à Pont Aven avec visite privée du musée !

La P'tite Idée souhaite vraiment mettre la musique, le théâtre ou les arts plastiques à la portée de tous les sévécrais.

Et le printemps s'annonce tout aussi dense : grande sortie familiale originale le 11 mai à Etel avec approche de sa ria périlleuse, visite contée au pays des thoniers et la

merveilleuse île de Saint Cado. Inscription sur le site www.laptiteidee.com Et bien sûr, les classiques Fêtes de la Musique et des Voisins et le P'tit Théâtre en représentation. La P'tite Idée sera présente au Forum des Associations le 29 juin.

Si vous souhaitez vous aussi rejoindre la centaine de pratiquants des ateliers, l'équipe d'animation sera heureuse de vous accueillir avec vos p'tites idées à vous ! Contact : laptiteidee@laptiteidee.com



Bal Folk de novembre 2018

Amicale laïque

L'année scolaire est déjà bien entamée, et l'Amicale Laïque travaille activement sur ses projets pour la fin d'année : projet de l'école, fête de fin d'année, sorties scolaires... Nous avons plein d'idées pour parvenir à financer toutes ces activités : vous pouvez déjà noter sur vos agendas notre **vide grenier du dimanche 2 juin**, organisé en collaboration avec les Toujours Jeunes. Nous proposerons aussi

aux parents de l'école plusieurs ventes, et bien sûr notre tombola.

N'oubliez pas que vous pouvez aussi nous déposer tous vos papiers et journaux au local Papiers Vacances, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Enfin nous organiserons une collecte de textiles au mois de juin, donc n'hésitez pas à commencer à mettre de côté ! Nous avons besoin de vous, c'est grâce à votre



soutien que nous parvenons à financer de beaux projets et matériels pour nos écoliers de la Garenne !

Pour mieux suivre notre actualité, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook <https://www.facebook.com/ALS44530/>

Les membres de l'ALS

L'Atelier des Arts du pays de Sévérac

SECTION NATURE ET PATRIMOINE

Restauration patrimoine

Depuis septembre la restauration du petit patrimoine continue, après la mise en valeur de la croix Celte près de l'église, depuis le 29 octobre la remise en état du puits dans le carrefour route de Malagué s'effectue. Compte tenu de son état dégradé, cette restauration a été plus longue que prévue, merci à tous les bénévoles de l'association qui bravent les intempéries et donnent de leur temps pour valoriser le petit patrimoine de Sévérac.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la 3^e année, ATELIER DES ARTS participera aux journées nationales du Patrimoine les 21 et 22 septembre. Ces 2 journées se dérouleront cette année sur le site du Rocher à la Vache avec au programme : visite guidée, exposition de peintures et de cartes postales anciennes consacrées à ce site historique.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Les randonnées sont organisées toutes les 2 semaines. Partez à la découverte des sentiers, des paysages et du patrimoine de notre région. À chaque fois une randonnée différente vous est proposée. Le lieu de rendez-vous pour l'organisation du covoiturage se situe sur le parking près du terrain de foot. Gratuit pour les adhérents de la section Nature et Patrimoine ou 2 € pour les non adhérents. **RAPPEL IMPORTANT** : la pratique de la randonnée pédestre étant un sport, lors de votre première adhésion, vous devez fournir à l'Association un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre ou une attestation concernant le questionnaire santé « QS SPORT ». Ces imprimés à compléter sont à votre disposition à la section Rando – Nature et Patrimoine.



SECTION ARTS PLASTIQUES

Nouveauté pour la saison 2018-2019 : deux mercredis par mois des cours de



peinture et de dessin sont enseignés le matin aux adultes et l'après-midi pour les enfants dans notre salle au 17, « Résidence des Landes de la Prée ». Devant le succès remporté par cette proposition, les cours seront reconduits la prochaine saison.

ATELIER DES ARTS sera présent au Forum des associations le 29 juin 2019.

Renseignements et inscriptions pour les activités proposées par l'association auprès de Marcelle, portable 06 43 58 07 96, Jacky portable 06 37 88 78 19.

NOUVEAU

Suivez nos activités sur notre page Facebook « Atelier des arts de severac ».

Le Mément'Eau arrive dans notre commune !

Cours d'eau, canaux, fossés et petits ruisseaux façonnent nos paysages depuis des millénaires, accueillent une biodiversité immense et jouent un rôle essentiel dans le grand équilibre de la nature. Leur entretien judicieux et raisonné est essentiel pour les préserver.



Mais à qui incombe cet entretien ? Comment et quand intervenir ? Quelles précautions faut-il prendre ? Quelle est la différence entre un fossé et un cours d'eau ? Qui doit faire quoi et où ?

Pour répondre à toutes ces questions, le CPIE Loire Océane, le Syndicat du Bassin Versant du Brivet et le Parc naturel régional de Brière ont créé le **Mément'Eau**. Un outil pédagogique s'adressant avant tout aux habitants des bords de cours d'eau et fossés, le Mément'Eau est à la fois ludique, pratique et source de connaissances. **Il est disponible gratuitement en mairie**, ainsi que dans les locaux de la CPIE Loire Océane, le Syndicat du Bassin Versant du Brivet et le parc naturel de Parc naturel régional de Brière.

Prêts ? Jetez-vous à l'eau !

Pour toute information complémentaire, contactez le CPIE Loire Océane au 0240 45 35 96.



Annonce recrutement

L'accueil familial thérapeutique, service à l'invitation départemental rattaché au CHS de Blain, recrute sur le département 44.



Il s'agit d'accueillir à son domicile une personne adulte, présentant des troubles psychiques stabilisés, et de l'accompagner au quotidien. Les familles sont embauchées dans le cadre d'un contrat de travail de droit public, avec congés annuels, formation professionnelle... Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service avec une équipe joignable 24h/24. Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au 02 40 48 89 13/17 ou au 02 40 48 65 28, ou par mail aft.nantes@ch-blain.fr ou sur le site web du CHS de Blain rubrique recrutement/offres d'emploi non médicales.

Développons ensemble le covoiturage et réduisons l'autosolisme !

Lancé en juin 2018, Ouestgo.fr est un nouveau service de covoiturage auquel vient d'adhérer la Communauté de communes pour répondre à des enjeux de mobilité durable (réduire les émissions de CO2 liées aux transports, limiter l'autosolisme, répondre de manière solidaire aux besoins de déplacements des personnes peu mobiles...).

Ouestgo.fr s'adresse à la fois aux automobilistes et aux personnes sans voiture, pour leurs déplacements du quotidien ou exceptionnels. Pour y accéder, il vous suffit de créer un compte sur le site ouestgo.fr afin d'être identifié et de déposer une ou plusieurs annonces. Ce site développé par des collectivités du Grand Ouest est gratuit et évolutif. Il permet une mise en relation pour du covoiturage régulier comme les trajets domicile-travail (en créant des communautés de co-voituriers, ou en favorisant le covoiturage solidaire), mais aussi d'organiser un covoiturage pour un événement en particulier.

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans, pensez au recensement militaire
C'EST OBLIGATOIRE

Si tu as 16 ans, garçon ou fille, viens te faire inscrire dans le mois de ton 16^e anniversaire, sur la liste communale. Un retard dans l'inscription retardera la convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours de l'autorité publique. Se présenter en mairie avec carte d'identité, livret de famille, et justificatif de domicile.

Renseignements :

Centre du Service National à Rennes au 02 23 44 50 01



Installés depuis le mois de septembre 2018, PIZZA VENEZIO passe sur la commune de Sévérac, devant le terrain de sports, tous les lundis à partir de 18 h 00.

PIZZA VENEZIO

Laura et Gérard ont une grande expérience de la restauration. Ensemble ils ont fait un nouveau choix de vie pour s'orienter vers la vente de proximité. Ils ont installé leur activité de fabrication et vente de pizzas dans une petite remorque et vont à la rencontre de leurs sympathiques clients à Sévérac. Ils ont travaillé plus d'une vingtaine de pizzas pour proposer un choix diversifié à leur clientèle. La qualité est toujours au centre de leur préoccupation.

Contact : PIZZA VENEZIO 07 60 81 17 20



La CPAM vous informe

Les signaux d'alerte, les erreurs à éviter :

10 réflexes pour prévenir l'accident

L'accident peut se révéler par un malaise, une chute, une hémorragie, des troubles digestifs plus ou moins graves qui peuvent conduire à l'hospitalisation.

Pour éviter l'accident, 10 réflexes sont à adopter :

- Respecter et comprendre votre ordonnance
- Effectuer un point régulier avec votre médecin et préparer votre consultation
- Ne pas stopper votre traitement sans avis médical
- Adapter votre mode de vie à vos traitements
- Être particulièrement vigilant dans certaines circonstances
- Savoir détecter les signaux d'alerte
- Prendre garde à l'automédication
- Vous organiser avec votre pilulier
- Ouvrir votre Dossier Médical Partagé

Le Dossier Médical Partagé est l'outil idéal pour favoriser la coordination entre les professionnels de santé et le patient, il permet de conserver et de sécuriser vos principales données de santé.

Pour ouvrir votre Dossier Médical Partagé, cliquez sur <https://www.dmp.fr/patient/creation/etape1>



Spectacle son et lumière

Mauricette l'insoumise de la poche de Saint-Nazaire 1939-1945

Ce spectacle, en plein air, sur la commune de Fay-de-Bretagne, retrace l'histoire de Mauricette, une infirmière de la presqu'île guérandaise, pendant la seconde guerre mondiale et en particulier pendant la poche de Saint-Nazaire d'août 1944 à mai 1945. Le site du spectacle est implanté sur la ligne délimitant la poche à l'époque. 100 figurants et 12 acteurs, en costumes d'époque vous font revivre cette période.

Saison 2019 :

27-28-29 juin, 1-2-4-5-6 juillet

Informations et réservations :

www.associationmauricette.fr

ou par téléphone au 07 86 21 33 84

ou 07 73 76 36 74 (de 17 h 00 à 20 h 00)

Fêtes et manifestations 2019

Mai

5	Moto-cross	circuit du Gros Rocher
16	Don du sang	salle polyvalente
19	Théâtre	salle des fêtes
24	Fête des voisins	espace les Pléiades
30	Tournoi de pétanque	espace les Pléiades

Juin

2	vide-greniers	salle polyvalente et extérieur
9/10	Lotos ABC 3R	salle polyvalente
15	Fête de la musique	espace les Pléiades
22	Fête de l'école publique	salle polyvalente
29	Forum des associations	salle polyvalente

Services de gardes

Urgences médicales : faites le **15** (ou le 112 depuis un portable)

Pharmacies : appeler le **3237**

CLIC AU FIL de l'Âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les + de 60 ans
4 allée Denis Papin (Z.I Le Landas) à Pontchâteau

Tél. **02 40 42 61 93** - courriel : clic-pontchateau@orange.fr





Mairie

31 rue des Landes-du-Bourg
Tél. 02 40 88 71 56

Ouvert

*lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Mail : mairie-severac@orange.fr
Site internet : mairie-severac.fr*

Bibliothèque

2 rue de la Gagnerie
Tél. 02 40 88 73 23

Ouvert

*mercredi de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
et samedi de 9 h 00 à 12 h 00*

Accueil périscolaire / Accueil de Loisirs "L'île aux enfants"

La Garenne
Tél. 02 40 88 73 99

Accueil

à partir de 7 h 00 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir

Restaurant scolaire

Salle Galaxie - La Garenne
Tél. 02 40 88 73 91